

**DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :**

**Mardi 7 juillet 2015**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le mardi 7 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

**Etaient présents:** Mmes Mélanie ANDRÉ, Nadège DELPECH, Maggy PEZZINI, Anne-Marie VIGNERON, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Bernard CARON, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Jean-Paul LEQUEUX, Frédéric NAVARRE et Jean-Jacques REMY.

**Absents:**

Francis DEMARQUE ayant donné pouvoir à Jean-Jacques REMY,  
Elodie PEYOIS, excusée.

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance à 19 heures 30.

**ORDRE DU JOUR :**

**Organisation de la fête communale du vendredi 21 Août au Lundi 24 Août :**

Suite à la dissolution du Comité des Fêtes, le reliquat de fonds (1028,46€) sera versé directement sur le compte de la Mairie par le crédit agricole. Ces fonds serviront au financement de la fête communale.

Le repas se déroulera à nouveau le vendredi soir en raison des nombreuses demandes des Brancourtois. Il n'y aura donc plus d'activité le samedi soir.

Matériel : Une partie du matériel (assiettes, serviettes, couverts plastique, gobelets) est arrivée. Les tentes barnums ont été commandées à PINON.

Menu : Le menu restera inchangé (poulet rôti, frites, fromage, quatre-quarts et salade de fruits). Les commandes seront effectuées auprès de BRINGANT (Poulet, fromage) et Carrefour Market (frites, gâteaux, salade de fruits...)

Buvette : Aucune association n'étant volontaire pour tenir la buvette, il n'y aura pas de boissons supplémentaires à vendre. M. CARON insiste sur le fait qu'il ne faut pas proposer trop d'alcool au repas afin d'éviter les abus. Mmes VIGNERON et DELPECH demandent à ce que soient ajoutées de "vraies" boissons sans alcool au lieu des briques de jus d'orange habituelles. Afin d'éviter les abus, ces boissons seront délivrées en échange de tickets.

Apéritif : La mauvaise expérience de la sangria l'année dernière impose un changement d'apéritif. Cette année proposera le choix entre Punch et rosé/Pamplemousse.

Installation et organisation du service : Après avoir recensé tous les membres du conseil présents, il est décidé de faire appel à quelques volontaires hors conseil.

Manèges : Les tickets gratuits du lundi 24 Août après midi seront offerts par le Maire et ses adjoints.

Spectacle/ programme : Il sera diffusé début août un programme du spectacle (15h30 le dimanche) qui servira également de rappel pour les réservations du repas (date limite de réponse le lundi 17 août).

Une réunion de calage se tiendra le lundi 17 août.

### **Travaux :**

USEDA : Un premier chantier a permis de préparer l'installation de l'éclairage (3 mats et 3 lanternes) rue des jardinets. Les mats seront installés ultérieurement.

L'installation de 5 nouveaux points lumineux rue de la croix rouge reste programmée.

Aménagement de la place de la croix blanche : Suite à l'organisation de l'accueil des voitures anciennes du circuit de la montée historique, Monsieur le Maire veut relancer (à moindres frais) l'aménagement de l'entrée de la place coté école primaire. Il demande aux membres du conseil d'y réfléchir afin de l'inscrire à l'ordre du jour du conseil de septembre prochain.

Cimetière : La réponse à la demande de subvention est attendue fin juillet. Les travaux d'aménagement de l'allée centrale pourraient débuter courant septembre.

Rue du pont de la Vionne : La société KATEC a fini ce jour les travaux visant à canaliser l'eau de pluie vers un nouvel avaloir en bas de la rue du pont de la Vionne.

### **Photocopieur :**

Le photocopieur du secrétariat de mairie arrivant à 4 ans d'utilisation intensive, il sera remplacé par un nouveau, un peu plus performant et loué au même prix. Soumis au vote, ce projet est adopté à l'unanimité.

### **Acceptation de chèques :**

L'USEDA adresse deux chèques à la commune représentant le paiement de la servitude pour l'occupation du domaine public pour le gaz. Cela représente 279,90€ pour 2014 et 282,34€ pour 2015.

Ces versements sont acceptés à l'unanimité.

### **Remboursement :**

Le paiement des transports de certaines sorties scolaires, normalement pris en compte par la municipalité, a nécessité une avance de la coopérative scolaire. Le conseil décide à l'unanimité de rembourser la somme de 309€.

### **Conseil d'école :**

M. DUROS résume le déroulement du conseil d'école auquel il a participé avec M. le Maire et les membres de la commission affaires scolaires.

Le nombre d'élèves augmente pour l'année 2015-2016 avec un total de 86 élèves répartis comme suit :

Ecole maternelle	Ecole Primaire - CP / CE1	Ecole primaire - CE2 / CM1 / CM2
Mme Dominique GAGNON	Mme Astrid VIOT	Mme Patricia MOLET
petite section : 13	CP : 10	CE2 :14
moyenne section : 13	CE1 : 16	CM1 :4
Grande section : 6		CM2 :12
30 élèves	26 élèves	30 élèves

A noter le départ de M. Loïc GILOT qui avait été très apprécié. Il est en attente de nomination à un poste

NAP : Les nouvelles activités périscolaires changent de jours. Elles auront lieu le mardi après-midi pour les primaires et le jeudi pour les maternelles.

Sorties scolaires : Le financement des sorties scolaires de l'année a été réparti comme suit :

APEB : 713€ ; Commune : 5481€ ; Coopérative scolaire : 302€ et parents 2.5€ par élève de primaire.

Demandes de réparations : Divers travaux d'entretien, petites réparations ou remises en peinture auront lieu pendant les vacances scolaires.

Informatique : Un parent d'élève s'est porté volontaire pour améliorer les performances de l'ordinateur de la bibliothèque (il en a même offert un deuxième) et résoudre un problème de liaison entre PC des primaires et imprimante.

Projet de classe « poney-école » : Un projet de classe découverte est proposé au profit des élèves de CP / CE1 pour un séjour de 3 jours dans la région de Compiègne. Elle aura lieu en mai ou juin 2016. Le financement du projet, qui respecte l'enveloppe prévue chaque année, est accepté à l'unanimité. Il sera inscrit au budget 2016.

#### **Fusions :**

Monsieur le Maire, pour information, annonce au conseil que les communes de FAUCOU COURT, SUZY et CESSIERES ont entamé des pourparlers en vue d'une fusion en une seule commune nouvelle. Selon lui, les fusions entre communes sont inéluctables, les petites communes voyant leur budget (dotation de l'Etat) se réduire chaque année.

#### **Chemin de Frival :**

Monsieur le Maire annonce qu'un courrier de mise en demeure a été adressé à l'exploitant forestier afin qu'il ramène, dans un délai de 15 jours, le ru déplacé lors de ses travaux dans son lit d'origine. Cet exploitant étant convoqué par la gendarmerie le 21 juillet, M. le Maire s'y rendra également. Il en profitera pour rencontrer le représentant de l'ONEMA (police de l'eau) pour voir comment réalimenter l'étang communal à partir de l'eau du ru.

Il ajoute que dans ce dossier du chemin de Frival, M. KIKELJ, en trainant un engin avec son tracteur, a rendu carrossable le chemin. M. SZYMANOWICZ aidé de M. PEYOIS ont également œuvré à sa réhabilitation.

Une réunion de la commission chemin et étang est à prévoir prochainement, elle en profitera pour décider des modalités d'installation d'un quai accès pompiers au bord de l'étang.

#### **Incivilités - dégradations :**

M. le Maire donne lecture d'une lettre qu'il adressera aux Brancourtois à la suite d'une série d'incivilités survenues notamment dans la nuit du 3 au 4 juillet. Les façades de plusieurs maisons ont été victimes de jets d'œufs, des compteurs électriques extérieurs ont été fracturés. Ces dégradations sont à rapprocher des vols de plantes fréquentes au cimetière et maintenant dans les massifs communaux.

Devant la recrudescence de ces phénomènes inquiétants, Monsieur le Maire envisage de "s'affilier" au dispositif "voisins vigilants" proposé par la gendarmerie. Il demandera au Major CARADEC qui commande la brigade Coucy - Anizy de venir présenter le dispositif lors d'un prochain conseil.

Ayant été interpellé par plusieurs habitants de la rue saint Maurice choqués par la vitesse des véhicules qui traversent la commune, Jean-Louis DUROS demande également à ce que soit repris le dialogue avec la Direction départementale des territoires afin de voir comment faire ralentir la circulation dans la commune.

#### **Bornes à incendie :**

Jean-Paul LEQUEUX rend compte au conseil de la visite de conformité incendie qui a eu lieu le 15 juin. Des travaux de mise en conformité sont à réaliser sur deux bornes d'incendie.

**Bouches d'égout :** Il ajoute que les employés municipaux ont réparé quatre bouches d'égout (une a déjà été endommagée devant l'église par un poids lourd qui a roulé dessus). Quatre nouvelles grilles seront prochainement achetées (valeur 600€ TTC).

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### **Véhicules anciens - Montée historique :**

Jean-Pierre DURET, au nom du comité d'organisation du circuit de la montée historique, remercie la commune pour l'accueil réservé aux véhicules anciens et à leurs passagers dont la moitié d'anglais, ces derniers ont unanimement apprécié l'enthousiasme des habitants des deux villages étapes (Brancourt et Crépy). Monsieur le Maire souligne que cette animation semble avoir été appréciée des Brancourtois, qu'ils se soient déplacés sur la place de la croix blanche ou qu'ils aient simplement regardé passer les voitures depuis leur pas de porte.

**Personnel communal :**

Jean-Jacques REMY annonce que durant les vacances scolaires, les deux employées communales habituellement affectées à la cantine et à l'école maternelle (ATSEM) se verraient attribuer des travaux de ménage pour l'une et de peinture pour l'autre.

**Syndicat des eaux :**

Les travaux de renforcement et de mise en conformité du réseau d'eau potable et de défense incendie ont été votés par le Syndicat des eaux de Pinon – Brancourt. L'appel d'offre destiné à choisir l'entreprise qui effectuera ces travaux est en cours. Les travaux, prévus pour durer 3 à 4 mois commenceront aux environs du 15 septembre 2015. Ils partiront du réservoir d'eau en haut du chemin du Hocquemont jusqu'à l'église, en passant par le chemin du Hocquemont et la rue de la forêt.

**SIRTOM :**

Des travaux de réhabilitation et de mise aux normes des déchetteries seront entrepris par le syndicat de ramassage des ordures ménagères. La déchetterie de LIZY sera concernée et pourrait être fermée pour une courte durée le temps des travaux. Une fois ceux-ci terminés, il y aura une entrée et une sortie, ce qui évitera des manœuvres toujours délicates et dangereuses avec des remorques notamment.

Une étude a été effectuée sur les bennes à verre, chaque année 25 d'entre elles sont échangées, 35 renouvelées. Un nouveau service est à disposition des communes, le déplacement du broyeur de branches. Il est rappelé que ce service est à disposition des particuliers qui peuvent apporter leurs branches à la déchetterie de LAON Leully et repartir avec le produit du broyage.

**Nuisances sonores :**

A la question posée de la possibilité de modifier les horaires de l'arrêté préfectoral concernant les règles s'appliquant aux nuisances sonores (tontes notamment), il est rappelé qu'un arrêté municipal ne peut modifier un arrêté préfectoral.

**Restos du cœur :**

Un courrier de remerciement a été reçu suite à l'attribution d'une subvention aux restos du cœur d'Anizy.

**Prochain conseil :**

La date du prochain conseil est fixée au mardi 2 septembre 2015. Le conseil suivant se tiendra le 6 octobre 2015.

La séance est levée à 22h10.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance  
Jean-Louis DUROS



Le Maire  
Francis KOCK


